



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question écrite n° 80183

Texte de la question

Mme Chantal Berthelot interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la pénurie de médecin que subit actuellement la Guyane. En Février dernier, le Rapport d'Information sur la santé dans les Outre-mer remis par Madame la Députée Monique Orphé nous a tous alerté sur les inégalités que subissent ces départements par rapport à l'hexagone quant à l'accès aux offres de soins. Cette situation touche tout particulièrement la Guyane où la densité médicale et paramédicale est très inférieure à la moyenne nationale. La Guyane compte ainsi un ratio de 71 médecins pour 100 000 habitants quand la France hexagonale en compte, elle, 201 pour une population équivalente. On y constate notamment de très fortes inégalités dans la répartition géographique des professionnels, causant des situations de « déserts médicaux », particulièrement préjudiciables pour 20 % de la population guyanaise habitant dans les communes de l'intérieur. Face à cette situation, d'autant plus préoccupante compte tenu de l'explosion démographique à l'œuvre en Guyane, la Guyane devant, selon les chiffres actuels, se doter de plus de 300 médecins d'ici une quinzaine d'années, elle souhaite savoir quelles propositions de réformes urgentes le Gouvernement entend-il mettre en œuvre pour offrir à nos compatriotes guyanais un égal accès aux offres de soins.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Berthelot](#)

Circonscription : Guyane (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80183

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2015](#), page 3842

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)